

Barème d'honoraires

Applicable au 05/03/2020

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires sont à la charge de acquéreur

Prix de vente jusqu'à 140 000 €	Forfait de 7000 € TTC
de 140 001€ à 500 000€	5 % TTC
de 500 001€ à 800 000€	4,5% TTC
supérieur à 800 000€	4% TTC
Minimum forfaitaire transaction (cave, place de	1500€ TTC



SASU RAMBOUILLET IMMOBILIER LA RESIDENCE

2, Rue de Penthièvre 78120 RAMBOUILLET

RCS Versailles : 828 491 779 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 7801 2017 000 021 266

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN